

Les missions du 115 :

- **Evaluer** l'urgence de la situation de la personne ou de la famille.
- **Ecouter, Informer et Orienter** vers les places d'hébergement disponibles sur l'ensemble du département.
- **Tenir à jour** la disponibilité des places d'urgence du département.

Veille sociale

Information et écoute

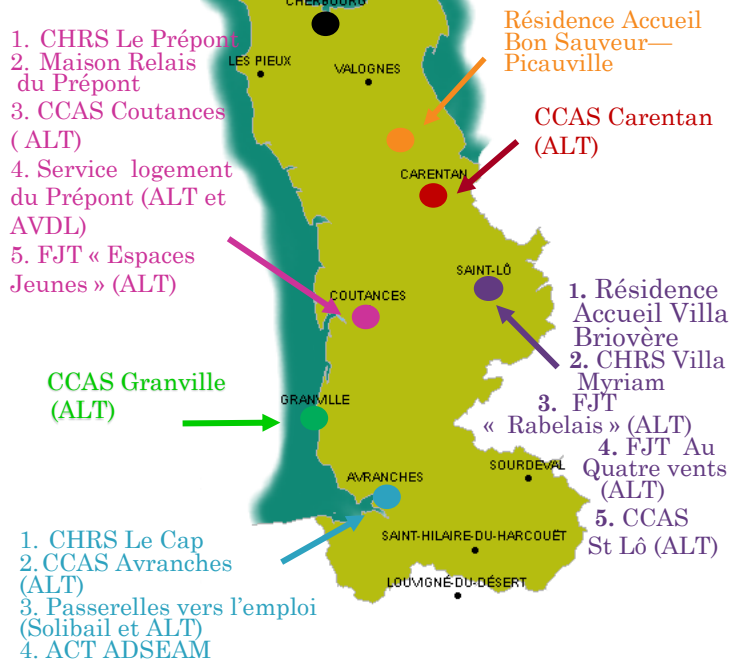


Orientation

Mise à l'abri et accompagnement

Dispositifs d'insertion et de logement adapté présents sur le département de la Manche et relevant du SI SIAO

1. CHR Le Cap
2. CHR Louise Michel
3. Maison Relais Julie Postel
4. Maison Relais Simone et Antoine Veil
5. Résidence Accueil Bon Sauveur—Cherbourg
6. Service Logement Asso Femmes (ALT et AVDL)
7. Service Logement ADSEAM (ALT)
8. CDHAT (Solibail)
9. ACT ADSEAM + Association Femmes



SOLIHA (IML) : Présent sur l'ensemble du département



Plaquette d'information à destination des professionnels

COORDONNEES :

190 Place des résistants
50 110 Tourlaville

Téléphone : 02-33-53-42-86

Mobile : 07-88-42-44-74

Courriel : siao@adseam.asso.fr



Vous pouvez retrouver notre bulletin d'information ainsi que le guide des dispositifs d'hébergement et de logement 50 sur :

<https://www.manche.gouv.fr/>

Le SIAO 50 est porté par un GCSMS est composé de :



Qu'est ce qu'un SIAO ?

Le SIAO est une **plateforme unique départementale** qui permet :

- La prise en charge des personnes sans logement ou risquant de l'être
- De **construire des parcours d'hébergement et d'insertion adaptés** à leur situation.

Le SIAO joue également un rôle dans l'**observation sociale territoriale**. Il évalue les besoins existants sur l'ensemble du département et les réponses à apporter.

Le SIAO se décline en deux volets :

Volet **URGENCE** - 115
Volet **INSERTION**

Cadre législatif :

- **Circulaire du 8 avril 2010** relative au Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)
- **Loi ALUR** (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du **24 Mars 2014**.
- **Instruction N°DGCS/SD1A/2020/123 du 21/08/2020** Relatives aux orientations AHI.
- **Instruction du Gouvernement du 31 mars 2022** relative aux missions des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pour la mise en œuvre du Service public de la rue au logement.

Les missions du SIAO :

- Recenser les **places disponibles** sur le département.
- **Recueillir et centraliser** l'ensemble des demandes de prises en charge tant sur l'Urgence que l'Insertion.
- Assurer la régulation **des orientations** et des **attributions** vers les offres de logement-hébergement disponibles et adaptées à la situation des personnes.
- Mettre en **réseau et coordonner** l'ensemble des acteurs de l'Accueil, l'Hébergement et Insertion (AHI).

Les objectifs du SIAO :

- **Simplifier** les démarches d'accès à l'hébergement et au logement.
- **Traiter** avec équité les demandes.
- **Coordonner** les différents acteurs de la veille sociale (accueil de jour, maraudes, équipes mobiles, PASS ...) jusqu'au logement.
- **Participer** à la constitution d'observatoires locaux.

Fonctionnement du SIAO 50 :

- Enregistrement des demandes sur la **plateforme SI-SIAO** :

<https://sisiao.social.gouv.fr>

- **Commission d'orientation SIAO Insertion** tous les 10 jours (Mardi et Jeudi)

VOLET URGENCE

Qu'est ce que le 115 ?



Le 115 est le numéro d'urgence qui vient en aide aux personnes sans abri et en grandes difficultés sociales.

Le 115 est un numéro gratuit joignable 7 jours / 7 et 24 heures / 24.

Dès la réception de l'appel le travailleur social doit collecter un maximum d'informations concernant la situation actuelle du ménage afin de l'orienter vers le dispositif le plus adapté à la situation.